URGENT - DERNIER RAPPEL - DEMANDE D'AIDE AUX FAMILLES - ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

publié le 13/11/2020

Descriptif :

Vous trouverez, en pièces jointes : les conditions d'attribution de l'aide aux familles et un dossier.
Comme l'année dernière, aucune pièce justificative n'est à fournir à l'exception du dernier avis d'imposition pour les familles ayant subi un changement de situation lié à un évènement de la vie - divorce,veuvage, perte d'emploi, maladie...).
PS : les élèves peuvent demander un dossier au secrétariat.
Cordialement

Documents joints

formulaire-demande-aide-familles-2020-2021 (PDF de 541.7 ko)

conditions_aides_aux_familles (PDF de 57 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.